

Canal de Berry à vélo

À mi-chemin entre Bourges et Vierzon, Mehun-sur-Yèvre fait partie des villes étapes du « Canal de Berry à Vélo ».

Avec pas moins de 190 km traversant le département, le Canal de Berry est un patrimoine local incontournable. L'ancienne voie d'eau retrouve aujourd'hui un second souffle. Déclassé en 1951, elle servait à transporter le charbon des mines de l'Allier vers les forges du Berry.

Les travaux d'aménagement des berges du Canal en véloroute est une idée qui germe depuis plusieurs années et une partie a vu le jour en 2020.

Il a pour objectif de favoriser le développement des activités touristiques, des hébergements et des services.

Le canal de Berry à vélo a également comme ambition d'être le porte étendard de la qualité de vie et des paysages du département auprès du public local, national et international.

Quinze communes sont pour le moment concernées: Thénieux, Méry-sur-Cher, Vierzon, Foëcy, Mehun-sur-Yèvre, Marmagne, Bourges, Plaimpied-Givaudins, St-Amand-Montrond, Drevant, Ainay-le-Vieil, Colombiers, La Perche, Meaulne et Épineuil-le-Fleuriel.

Au nord comme au sud, les architectes paysagistes ont consacré un soin particulier à restaurer et reconstituer les alignements d'arbres sur le bord du canal pour lui rendre toute sa majesté.

Mehun, ville étape

La maison éclusière va devenir une halte incontournable offrant un point restauration et la possibilité de louer des vélos et des kayaks. Elle sera rehaussée par des espaces paysagers totalement remodelés.

De part et d'autre, tous les appareils du canal seront aussi remis en valeur, restaurés, replantés, redécouverts. Ce sera le cas du splendide déversoir, des quais du canal et de la gare d'eau.

L'une des richesses locales trouvera aussi sa place dans le projet, avec un travail pour accéder à la manufacture de porcelaine Pillivuyt, totalement imbriquée dans l'histoire du canal qui a contribué à son essor.

Appel à projet - Gérance de la maison éclusière de Reussy

La **ville de Mehun-sur-Yèvre** lance un appel à projet pour l'exploitation de la maison éclusière de Reussy, située au niveau des jardins du Duc de Jean de Berry, sur le parcours du **Canal de Berry à vélo, à mi-chemin entre Bourges et Vierzon**.

Elle aura fonction de point de petite restauration, de vente à emporter et d'orientation touristique, constituant un véritable point relais sur l'itinéraire du Canal de Berry à vélo.

Aujourd'hui, il est fait appel à manifestation d'intérêts en vue de la conclusion d'un bail commercial pour l'exploitation de la Maison Éclusière de Reussy.

Le futur exploitant de cet établissement, unique en son genre sur le territoire, est recherché pour une **ouverture envisagée à mi-juillet 2025**.

Dossier complet de candidature à télécharger :

[Dossier de candidature](#) (.pdf - 979.29 Ko)

Date limite de candidature : 21/03/2025 à 12h.

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

[Plan du canal de Berry à vélo](#) (.pdf - 8.49 Mo)

[Guide des bonnes pratiques sur le canal de Berry](#) (.pdf - 5.2 Mo)